

Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

JE COMPRENDS

LES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES
ONT 7 ANS...

**PETIT ÉCO-CITOYEN
DEVIENDRA GRAND!**



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Chacun d'entre nous, à notre échelle, sommes responsables de notre environnement. Or les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. C'est pourquoi, dès 2006, les élus du Parc naturel régional ont estimé qu'il était prioritaire de proposer aux enseignants des écoles de nos communes un appui technique et financier pour les aider à mettre en œuvre dans leurs classes des programmes pédagogiques liés à l'environnement et au patrimoine.

Ces programmes sont un véritable succès, plus de 1 000 élèves y participent chaque année et les plébiscitent. Cette réussite est aussi à mettre au crédit des partenaires du Parc qui mènent en classe ou sur le terrain les animations pédagogiques et réalisent des interventions de grande qualité.

Si ces programmes sont pour nos enfants une initiation à l'éco-citoyenneté, rien ne remplace l'exemple que nous pouvons leur montrer au quotidien. Ainsi le dossier vous donne quelques idées, à appliquer en famille.

Mais auparavant, je vous propose de lire le message que les enfants ont choisi de nous délivrer.

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France

Notre Parc naturel régional se nomme « Oise – Pays de France »

Un Parc naturel régional est un espace se composant de forêts, d'étangs, de rivières, d'usines, d'entreprises, de magasins mais aussi de villes et de villages.

Dans notre Parc naturel régional, il y a énormément de forêts et les animaux y vivent en toute liberté. C'est un simple panneau qui nous indique l'entrée du Parc. Dans ce Parc, nous protégeons notre environnement et essayons de tout faire pour ne pas le détruire.

Le Parc naturel régional est une bonne chose pour la nature qui est indispensable à la vie des hommes.

Protéger notre environnement c'est essentiel pour nous et les générations futures.

Élèves de CMI et CM2

Classe de M^{lle} Tullier année 2006-2007

École Les Bruyères de Coye-la-Forêt

- Directeur de publication
Patrice Marchand
- Directrice de la rédaction
Sylvie Capron
- Rédactrice en chef
Dorothee Rulence
- Rédaction
Chromatiques éditions (D. Sellier)
- Photo couverture
© PNR OPF
- Photos non légendées
© PNR OPF
- Réalisation et fabrication
Chromatiques éditions (www.chromatiques.fr)
- Tirage
91 000 exemplaires

ISSN : 1774-5683

Reproduction interdite

sommaire

3 J'informe
Marais d'Avilly

4 Je découvre
Certification Haute Valeur Environnementale à Ver-sur-Launette, une première en France

5 Je comprends
Les programmes pédagogiques ont 7 ans...
Petit éco-citoyen deviendra grand !

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

8 Je communique
9 Je témoigne
Senlis-Chantilly à vélo
Amateurs de cyclorandonnée, en selle !

10 J'agis
Cours d'eau, étangs, mares et marais...
Préserver les zones humides, c'est vital !

11 Je joue
12 Je partage

MARAI D'AVILLY

C'EST DÉSORMAIS CHOSE FAITE : LE 4 AVRIL DERNIER, GRÂCE À LA COLLABORATION DE TOUS LES ACTEURS (COMMUNE D'AVILLY-SAINT-LÉONARD, FÉDÉRATION DES CHASSEURS, AGENCE DE L'EAU, CONSEILS RÉGIONAUX DE PICARDIE ET D'ÎLE-DE-FRANCE, CONSEILS GÉNÉRAUX DE L'OISE ET DU VAL D'OISE) LE PARC EST DEvenu PROPRIÉTAIRE DU MARAI D'AVILLY, DANS LA VALLÉE DE LA NONETTE, ENTRE SENLIS ET CHANTILLY. CE MARAI SE SITUE DANS L'UN DES DERNIERS ESPACES DE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ENTRE LA FORÊT DE CHANTILLY ET CELLE D'HALATTE. SITE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE MAJEUR, IL NÉCESSITE UNE GESTION ADAPTÉE AXÉE SUR SA PRÉSERVATION.

C'est une succession de terrains humides situés sur les communes d'Avilly-Saint-Léonard et Vineuil-Saint-Firmin ; un site dont la tranquillité en fait notamment un lieu de concentration de la grande faune... Et c'est de là, justement, que sont nées les tensions qui se cristallisaient autour de cette zone depuis bientôt dix ans. En cause, les dégâts occasionnés par les cervidés sur les terres agricoles voisines ; d'où des conflits entre les agriculteurs, la commune d'Avilly-Saint-Léonard, qui en était devenue propriétaire, et les chasseurs sollicités pour l'indemnisation des dégâts aux cultures. Devenu « marais de la discorde », la municipalité a souhaité le mettre en vente. Or ce site concentre des enjeux écologiques cruciaux dont la prise en compte s'avère capitale.

Préserver une continuité écologique d'intérêt majeur...

S'il recèle un patrimoine naturel précieux (voir encadré ci-dessous), le marais d'Avilly joue avant tout un rôle primordial pour la faune : ses terrains se situent dans le dernier corridor écologique reliant le massif de Chantilly à celui d'Halatte. Reconnu « Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique », ce site d'échanges interforestiers représente une étape majeure dans les déplacements de nombreux animaux... et, en cela, s'avère déterminant pour leur maintien.

Un trésor à protéger

Le marais d'Avilly recèle une grande diversité de plantes, avec 170 espèces recensées, dont plusieurs remarquables. Parmi elles, 3 sont très rares en Picardie : l'Ophioglosse commune, la Dactylorhize négligée, ainsi que la Laïche paradoxale (seule station du Parc de cette espèce menacée). Le site accueille également une faune diversifiée : amphibiens, insectes (la libellule Agrion de mercure, Criquet ensanglanté...), oiseaux, chauves-souris, sans oublier les grands animaux comme le Cerf élaphe.

► Orchis négligée
(*Dactylorhiza praetermissa*).

Pour en savoir plus :

PNR Oise
Pays de France
Tél. : 03 44 63 65 65
www.parc-oise-paysdefrance.fr

▼ Marais d'Avilly



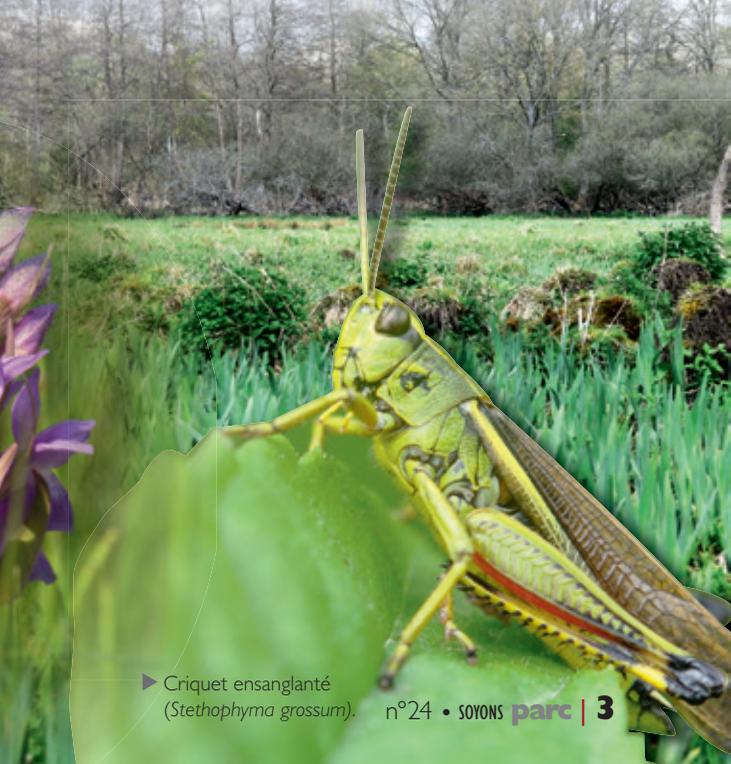
... tout en régulant les populations de cerfs

Outre la conservation du rôle de corridor écologique que joue le marais d'Avilly, il s'agit également d'assurer la gestion des cervidés sur cette zone, par la chasse mais aussi par des actions de gestion et par l'accueil du public qui doivent contribuer à rendre le site moins tranquille, avec à la clé une baisse de fréquentation de la grande faune.

La nécessité d'une expertise spécifique

Ce double enjeu représente un défi de taille, appelant les compétences très pointues d'un expert tel que le Parc... dont l'une des principales missions est « Préserver, restaurer et gérer les milieux naturels d'intérêt écologique et promouvoir une gestion adaptée et équilibrée de la faune ». Ainsi, dans le cadre d'un accord avec la mairie et la Fédération des chasseurs de l'Oise, l'acquisition du marais d'Avilly a été signée en avril dernier. Il s'agit aussi d'en faire un lieu d'accueil pédagogique, dans le respect des objectifs de conservation de la flore et de la faune. À bientôt, donc, pour en découvrir toutes les richesses !

▼ Laïche paradoxale (*Carex appropinquata*).



► Criquet ensanglanté
(*Stethophyma grossum*).

CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

À VER-SUR-LAUNETTE, UNE PREMIÈRE EN FRANCE

L'EXPLOITATION AGRICOLE D'YVES CHÉRON, QUI S'ÉTEND SUR 43 HECTARES À VER-SUR-LAUNETTE, EST DÉDIÉE CONJOINTEMENT À LA POLYCLTURE ET À L'ÉLEVAGE D'AGNEAUX. EN DÉCEMBRE DERNIER, ELLE A REÇU LA CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE).

Entretien avec Yves Chéron

Votre exploitation a été la première ferme de polyculture-élevage en France à être certifiée HVE, mais aussi la première à l'être à la fois par la « voie A » et la « voie B »

« Cette certification issue du Grenelle de l'environnement a été créée pour distinguer les exploitations engagées dans une démarche de développement durable. Les prérequis : le respect de la législation bien sûr, puis l'obligation de moyens (HV2). Enfin, il y a l'obligation de résultat ; la certification (HVE3). Celle-ci ne peut être obtenue que lorsque ce troisième niveau est atteint, soit par la « voie A » (validation de quatre indicateurs – biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et de la ressource en eau – avec une note au moins égale à 10), soit par la « voie B » (les intrants ne devant pas excéder 30 % du chiffre d'affaires). »

Concrètement, comment parvenez-vous à ce résultat ?

« C'est en ce qui concerne les cultures que cela a été le plus difficile. J'ai donc mis au point des techniques pour éviter de les traiter... L'esquive par exemple. Ainsi, je sème le blé à la fin du mois d'octobre et non au début : car à cette période, les mauvaises herbes ne poussent plus autant. Le rendement est quasi identique (et supérieur en colza et betteraves) et j'utilise moins d'intrants. Et pour ce qui est des cultures sarclées, je désherbe à la bineuse entre les rangs... ce qui me permet de ne traiter qu'un tiers de la surface exploitée, et donc de diviser par trois la quantité d'herbicide utilisée. »

▼ La bergerie d'Yves Chéron est la première ferme de polyculture élevage certifiée Haute Valeur Environnementale en France.

La certification HVE est le fruit d'une démarche volontaire...

« Lorsque la Chambre d'agriculture a cherché des agriculteurs pour expérimenter une réduction de 30 % des intrants, je me suis porté volontaire et j'ai intégré le réseau des fermes DEPHY Ecophyto : ensuite, en 2011, le Parc m'a proposé un diagnostic environnemental (voir encadré ci-dessous). Nous nous sommes ainsi rendu compte qu'il manquait peu de choses à mon exploitation pour parvenir au niveau 3 de la certification HVE. Motivé par la certification, j'ai parfait mon système pour atteindre les objectifs du cahier des charges. Désormais, mes produits seront étiquetés « produits issus d'une exploitation certifiée à Haute Valeur Environnementale » : un argument pour la vente de mes agneaux car les consommateurs sont soucieux du contenu de leur assiette. »



▲ Yves Chéron est l'un des 21 Producteurs – Oise-Pays de France qui commercialisent en direct.

La certification HVE vous tente ?

Pour faire le bilan, pensez au diagnostic d'exploitation : un outil proposé par le Parc, en partenariat avec les Chambres d'agriculture de l'Oise et d'Île-de-France. Après un état des lieux au prisme des référentiels de la certification HVE, ce diagnostic permet de fixer les objectifs à atteindre, en proposant une série d'actions concrètes à mettre en œuvre progressivement, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Contact :
Parc naturel régional Oise – Pays de France
Tél. : 03 44 63 65 65

LES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES ONT 7 ANS...

PETIT ÉCO-CITOYEN DEVIENDRA GRAND !



▲ Les enfants de l'école d'Apremont devant leur jardin potager.

CHAQUE ANNÉE, ILS SONT DÉSORMAIS PLUS DE 1 000 ÉLÈVES DES ÉCOLES DU TERRITOIRE À BÉNÉFICIER DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES « LES PETITS ÉCO-CITOYENS DU PARC »... UNE INITIATIVE QUI FÊTE AUJOURD'HUI SES 7 ANS : L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR LE CHEMIN PARCOURU... ET SUR CE QUI RESTE À ACCOMPLIR !

Avec cet anniversaire, le Parc fête un succès : chaque année, toujours plus d'élèves bénéficient de ces programmes, grâce à une mobilisation croissante des enseignants auxquels le Parc apporte son soutien matériel et financier tout autant que **pédagogique** et technique.

Grâce à une meilleure compréhension des enjeux liés à leur patrimoine naturel et historique, au travers d'exemples concrets tirés de leur environnement direct, vos enfants ont pu **appréhender l'impact de nos choix de vie sur notre environnement**. Dans le cadre de l'école, ils ont adopté les « éco-gestes » qui s'imposent.

*Illustrations : Anne Mallié





RETOUR SUR SEPT ANNEES

L'éducation et la sensibilisation des enfants occupent une place importante dans les missions de notre Parc, qui s'est donné pour objectif « *d'encourager, d'accompagner et d'élaborer des projets d'éducation à l'environnement et au patrimoine* ».

Nos enfants, citoyens de demain, doivent prendre conscience du rôle primordial qu'ils peuvent jouer dans la préservation de leur patrimoine, naturel, architectural, culturel et environnemental. L'éducation au développement durable est d'ailleurs inscrite depuis 2004 dans les programmes d'enseignements de l'Éducation nationale.

En 2006, le Parc a donc commencé son action éducative avec ses programmes pédagogiques « Les petits éco-citoyens du Parc ». De par la variété de ses milieux écologiques, la diversité de ses paysages et la richesse de son patrimoine culturel, architectural et historique, le territoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France est en effet le support idéal à la réalisation de nombreux projets pédagogiques, aboutissant à la prise en compte de la notion de développement durable et d'éco-citoyenneté.

S'adressant aux élèves de CP à CM2 des écoles primaires et élémentaires du territoire du Parc, ce programme pédagogique permet chaque année à plus d'une quarantaine de classes, de découvrir un thème parmi ceux proposés par le Parc : l'eau, la forêt, le patrimoine historique et culturel, le jardinage en lien avec l'agriculture et la biodiversité.

En sept ans, ce sont 6 250 élèves de 62 établissements du territoire qui ont bénéficié de ces programmes. Ils sont rythmés chaque année par les sorties, animations et ateliers découverte réalisés par les 27 partenaires éducatifs locaux du Parc. À elles seules, ces animations représentent d'ailleurs 1 555 demi-journées. Depuis 2006, le nombre de partenaires impliqués dans ces programmes a plus que triplé.

Les programmes pédagogiques en quelques chiffres clés (de 2006 à 2012)

- 40 classes suivies chaque année et 5 interventions par classe ;
- un contenu varié (6 thèmes de travail et près de 80 animations proposées) qui explique la richesse et la diversité des projets suivis ;
- 181 projets accompagnés réunissant 259 classes et 6 250 élèves ;
- 62 établissements scolaires et 43 communes du territoire du Parc concernés ;
- 1 555 demi-journées d'animation assurées par les 27 partenaires pédagogiques ;
- aide à la création de 24 jardins pédagogiques scolaires ;
- 50 % du budget sont mobilisés pour financer les structures éducatives partenaires et 74 % retournent aux acteurs économiques (associations, acteurs éducatifs, transporteurs, artisans, etc.) locaux (territoire du Parc) ou régionaux (Picardie et Île-de-France).

Et chaque année, de nouvelles structures sont identifiées et intégrées au réseau. Au-delà des enfants, ces programmes bénéficient donc aussi à la vie économique du territoire (encadré ci-dessus).

Enfin, chaque année scolaire se termine par la désormais traditionnelle « Fête des petits éco-citoyens » où toutes les classes exposent le fruit de leur travail au cours de trois journées de rencontre. Et, pour que chaque élève puisse repartir avec un souvenir de cette expérience, un journal rédigé par leurs soins leur est remis avec le diplôme du petit éco-citoyen signé par le Président du Parc.





DE PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES...

D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES QUI NOUS ONT ÉTÉ REMIS, LES ENFANTS APPRÉCIENT BEAUCOUP CES PROGRAMMES. À LA MAISON, ILS VOUS ONT D'AILLEURS PEUT-ÊTRE PARLÉ DE LEUR ENGAGEMENT RESPONSABLE. IL EST IMPORTANT DE LES ENCOURAGER ! DE VOTRE CÔTÉ, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LES ACCOMPAGNER EN ADOPTANT, VOUS AUSSI, DE MEILLEURES HABITUDES. DÉSORMAIS VOUS VOUDRIEZ ALLER PLUS LOIN, MAIS VOUS MANQUEZ D'IDÉES ? VOICI QUELQUES EXEMPLES.

Autour du patrimoine, il existe de très nombreuses pistes à exploiter. Pour remonter le temps, il suffit souvent d'ouvrir grand ses yeux, mais aussi ses oreilles !

On peut ainsi organiser des jeux de piste : à la recherche du petit patrimoine, ces traces de la vie quotidienne de nos ancêtres (lavoirs, ponceaux, fours à pain...), de cartes postales anciennes ou du blason de la commune. Et pourquoi ne pas profiter d'être ensemble pour interroger les seniors : comment vivaient les grands-parents lorsqu'ils avaient l'âge de leurs petits-enfants ? De là à se lancer dans la rédaction d'un livre familial, il n'y a qu'un pas...

L'eau... un vrai trésor à ne pas nous laisser filer entre les doigts ! La première chose à faire ? **Systématiser tous les petits gestes qui, au quotidien, permettent de préserver cette précieuse ressource** (comme fermer le robinet lorsqu'on se savonne les mains ou qu'on se brosse les dents).

Pour découvrir la forêt, pas de secret : **il faut s'y promener ! Mais à la maison vous pouvez aussi organiser un « rallye bois »**, histoire de réaliser l'omniprésence de cette matière parmi nos objets de tous les jours. On peut même décider qu'au moment d'en acheter de nouveaux, on **privilégiera les labels PEFC** (Program for Endorsement of Forest Certification Scheme) et **FSC** (Forest Stewardship Council) qui certifient des produits issus de forêts durablement gérées.

Jardiner « écolo », ce n'est vraiment pas sorcier... et côté potager, ça permet de consommer des produits de bien meilleure qualité ! **Un petit coin de potager à cultiver en famille...** n'est-ce pas une belle idée ? Surtout si on choisit de limiter au maximum l'emploi de produits chimiques et, pourquoi pas, de les bannir totalement : **en pratiquant le compostage des déchets végétaux** (dans un bac dédié ou tout simplement sur un tas au fond du jardin), **mais aussi en favorisant les petits invertébrés amis du jardin** (coccinelles dont les larves mangent les pucerons, abeilles pollinisatrices, vers de terre qui aèrent le sol et activent le compostage...).

Agir en faveur de la biodiversité... à l'échelle individuelle, comment cela peut-il se traduire ? Tout simplement, en faisant ce qui est en notre pouvoir pour préserver la faune et la flore.

Inscrivez-vous à des observatoires participatifs. Créés à l'initiative d'organismes nationaux, ils permettent de suivre de nombreuses espèces (papillons, flore sauvage...) ; une inscription sur Internet suffit.

vigienature.mnhm.fr

Les petits éco-citoyens s'adressent à vous, voici quelques messages qu'ils ont souhaité vous transmettre.

« Le meilleur moyen de préserver notre patrimoine est de le connaître et de l'apprécier. Sauvegarder notre patrimoine, c'est respecter notre histoire. Nous sommes tous responsables. »

CM1 – Classe de M^{me} Harang – École Joliot-Curie de Saint-Maximin (2011-2012)

« Ne gaspillez pas l'eau : elle est précieuse/Pour la vie et les animaux/Nous en avons à disposition/ Au robinet, dans nos maisons/Fraîche et claire est l'eau/Alors soyons écolos ! (L'eau, source de vie) »

CM2 – Classe de M^{me} Didoli – École Vieux-Château de La-Chapelle-en-Serval (2008-2009)

« Protégeons la forêt, c'est notre oxygène. »

CE2 – Classe de M^{me} Stoklosa – École du Val-d'Aunette de Senlis (2007-2008)

« Le compost est un moyen de donner une deuxième vie à nos déchets. Ça permet de fabriquer un engrais naturel et de ne pas mettre de produits chimiques dans notre jardin. »

CM1 – Classe de M^{me} Lubineau – École Beauval de Senlis (2009-2010)

« Les forêts, les bords de chemin et les prairies sont des lieux où on trouve de nombreuses plantes considérées comme des mauvaises herbes mais elles ne sont pas si mauvaises que ça. Certaines plantes ont même des vertus médicinales. »

CM1/CM2 – Classe de M^{me} Milani-Evreux – École du Bois-de-Chêne de La-Chapelle-en-Serval (2011-2012)



Les dernières éditions du Parc

Toutes ces éditions sont disponibles gratuitement à la Maison du Parc et sont téléchargeables sur le site Internet du Parc : www.parc-oise-paysdefrance.fr

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



Le Parc a édité son rapport d'activités. Disponible sur simple demande à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site Internet du Parc (rubrique Documents), il décrit l'ensemble des actions menées au cours de l'année 2012.



LE LIVRET VIVONS LE PARC PRINTEMPS-ÉTÉ 2013

Comme chaque année, le Parc a édité son livret de manifestations proposées par ses partenaires sur le territoire. Il est disponible dans de nombreux points de diffusion sur le territoire du Parc (offices de tourisme, cinémas, bibliothèques, mairies...).

Vous pouvez également le télécharger sur le site Internet du Parc (rubrique Visitez le Parc, Sortons avec le Parc). Vous y trouverez un large panel de manifestations pour occuper vos week-ends.

PLAQUETTE PLAN CLIMAT

Dans le cadre de la révision de sa charte, le Parc a réalisé un plan climat. Vous pouvez aujourd'hui en obtenir le bilan. Il rend compte de la consommation énergétique du territoire et propose des actions à mettre en place dans les prochaines années. Ce bilan est disponible en téléchargement sur le site Internet du Parc (rubrique Documents).

LES ACTIONS DU PARC EN UN CLIC

Depuis 2004, le Parc mène de nombreuses actions sur son territoire. Ces opérations ne sont pas toujours visibles, notamment quand il s'agit de conseils, d'études ou d'avis. Afin de rendre compte aux habitants de l'étendue des activités du Parc, une carte a été mise en ligne sur le WEBSIG <http://sig.parc-oise-paysdefrance.fr>. Ce site Internet géré par le Parc depuis plusieurs années est entièrement dédié à la cartographie. En un clic, il vous est donc possible de localiser le patrimoine des villages restauré par le Parc, les dispositifs amphibiens, les zones Natura 2000, les différents projets d'aménagement, l'inventaire du patrimoine... Le WEBSIG vous donne également accès à des cartes issues des données Insee, sur le logement, la population, le transport... à l'échelle du territoire du Parc. Simple d'accès et d'utilisation, le WEBSIG du Parc est une véritable source d'informations.

DÉCOUVRONS LES VILLAGES DU PARC



Le Parc vous aide à découvrir ses villes et villages avec sa collection *Découvrons les villages du Parc*.

Après Avilly-Courteuil, Montagny-Sainte-Félicité, Fosses-Bellefontaine, Villers-Saint-Frambourg, Roberval-Rhuis, Plailly, Pontpoint, Chaumontel et Mortefontaine, le Parc vous propose de partir découvrir, dès cet été, les villages de Fleurines, Orry-la-Ville, Ermenonville et à partir de septembre Gouvieux.

Ces plaquettes proposent chacune un parcours dans la commune avec des points d'arrêt pour y découvrir le patrimoine. De nombreuses informations sur l'histoire, les traditions et le patrimoine naturel du village viennent également enrichir cette randonnée de découvertes.

Ces plaquettes sont disponibles gratuitement dans chacune des communes citées, dans les offices de tourisme du territoire, à la Maison du Parc et en téléchargement sur le site Internet du Parc (rubrique Documents).

DU LAIT AU YAOURT



Le Parc compte sur son territoire 21 producteurs locaux. Alain Battaglia, producteur Oise – Pays de France, agriculteur à Pontarmé, est spécialisé dans l'élevage de vaches laitières. Depuis quelques années, il vous invite à vous rendre directement à la ferme pour y acheter du lait « ultra »

frais. Ce lait entier vendu sans traitement se conserve jusqu'à quatre jours au frais. Aujourd'hui, il transforme son lait en yaourt fermier nature, aromatisé ou sur lit de fruits. Amateurs de produits laitiers, n'attendez plus ! Rendez-vous à Pontarmé à la Ferme de la Thève.

Du lundi au vendredi 18h-19h30
63, grande rue à Pontarmé
03 44 54 62 68
06 83 50 63 09

CERISE « CŒUR DE VERBERIE »

Suite à l'inventaire réalisé par le Parc en 2007-2008 qui avait permis de localiser vergers et arbres fruitiers, le Parc et six communes du nord du territoire lancent en 2013 une animation pour aider les propriétaires à conserver et renouveler ce patrimoine. **Les communes mobilisées sont Villeneuve-sur-Verberie, Villers-Saint-Frambourg, Rhuis, Roberval, Pontpoint et Brasseuse.**

Cette animation été confiée à Gwenaël Torres du club Connaître et Protéger la Nature de la vallée du Sausseron.

Il sollicitera par téléphone les propriétaires des arbres inventoriés (arbres fruitiers situés dans l'espace agricole et visibles depuis la voie publique). **Si vos arbres ont été oubliés ou si vous souhaitez réaliser des plantations d'arbres fruitiers à base de variétés anciennes (pommes, poires, prunes, cerises...), n'hésitez pas à contacter le Parc.**

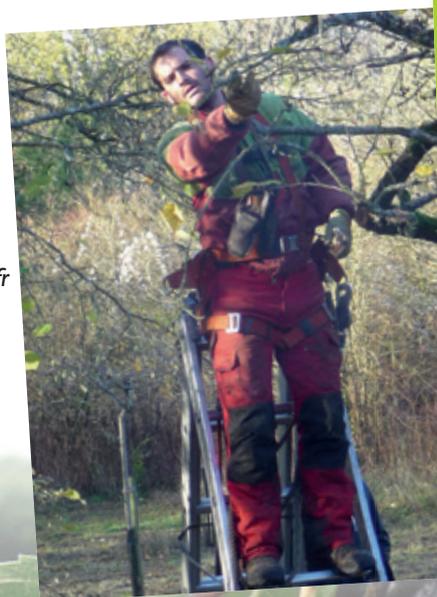
Gwenaël viendra à votre rencontre pour vous conseiller sur l'entretien de vos arbres et une gestion du site favorable à la biodiversité et à la chouette chevêche (si cela est opportun). Il étudiera avec vous les interventions à réaliser (taille d'entretien, taille de restauration...) et vos projets de plantations. Il estimera également leur coût, sachant que le Parc peut vous allouer une aide financière pour la réalisation de ces différents travaux.

Durant cette animation, la cerise « Cœur de Verberie », également appelée localement « Cœur de pigeon », sera mise à l'honneur. Anciennement cultivée pour la vente à des grossistes qui l'expédiaient à Senlis, à Paris ou en Angleterre pour la fabrication de kirsch ou de guignolet, la « Cœur de Verberie » est connue comme étant « la variété du pays ». Sa culture remonte au moins au XIX^e siècle et se serait arrêtée dans les années 1950. Plusieurs très gros « cœuriers » subsistent sur le territoire de la commune de Pontpoint.

Si la saison le permet, le Parc et les communes vous proposeront de venir goûter cette délicieuse cerise locale au cours d'un après-midi festif dans le courant du mois de juillet !

Contacts :
PNR Oise –
Pays de France
03 44 63 65 65
contact@parc-oise-
paysdefrance.fr

Gwenaël Torres
01 34 66 58 84
06 80 26 89 37
localcpns95@wanadoo.fr



SENLIS – CHANTILLY À VÉLO AMATEURS DE CYCLORANDONNÉE, EN SELLE !

Éric Brouwer est président de l'AU5V, une association picarde qui s'investit en faveur des circulations dites « douces » : le vélo notamment. Pour les lecteurs de Soyons Parc, il présente le premier itinéraire cyclotouristique en projet sur le territoire.

« L'AU5V ? C'est l'Association des usagers du vélo, des voies vertes et véloroutes des vallées de l'Oise. Elle regroupe des cyclistes bien sûr, mais pas seulement : les voies vertes étant dédiées à toutes les circulations « douces », elles concernent aussi les promeneurs à pied, à rollers, en fauteuil roulant... Notre association a vu le jour en 2004 à Senlis. Au cœur du Parc naturel régional Oise – Pays de France !

Notre principale mission ? Favoriser la pratique du vélo... et promouvoir auprès des collectivités territoriales picardes les aménagements nécessaires, comme la création de voies vertes et d'itinéraires cyclables. Des investissements pas forcément onéreux, et qui s'avèrent souvent productifs : le tourisme à vélo est un secteur d'avenir, comme en témoigne le succès des parcours tels que « La Loire à vélo », le « Tour de Bourgogne », la « Vélodyssée ». Des réussites touristiques... et économiques ! La création d'itinéraires cyclables de qualité représente un moteur de développement important pour une région.

Des circuits de randonnée à vélo sur le territoire ? Alors que des parcours pédestres et équestres ont déjà été créés, il manque une offre pour les amateurs de promenades à vélo. Ainsi, dans le cadre d'une collaboration avec le Parc, une première boucle vélotouristique entre Senlis et Chantilly est en projet : un itinéraire emblématique des richesses de notre patrimoine historique et naturel, car reliant par des chemins et des petites routes deux pôles d'intérêt touristique majeur. En tant qu'experts, nous assistons le Parc. Jouant un rôle de maître d'ouvrage, celui-ci organise la rencontre avec les différentes parties prenantes : collectivités locales, département, propriétaires...

L'idée ? Répondre au mieux aux attentes des usagers, avec un itinéraire praticable par tout public (équipé de vélo tout chemin) : en évitant les routes trop passantes autant que possible, et en prévoyant des aménagements destinés à rendre la circulation plus sûre. À terme, cette boucle se connectera à la Trans'Oise, la voie verte que le Département de l'Oise développe sur tout son territoire. En attendant, l'AU5V vous donne rendez-vous le 22 septembre prochain, pour la traditionnelle Fête des voies vertes (qui aura exceptionnellement lieu dans le Noyonnais cette année) ou pour l'une de ses sorties mensuelles au départ de Senlis, Chantilly ou Creil. »

Cours d'eau, étangs, mares et marais... PRESERVER LES ZONES HUMIDES, C'EST VITAL !

PENDANT DES SIÈCLES, ELLES ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉES COMME DES MILIEUX INSALUBRES ET DANGEREUX, SUSCITANT SOUVENT LA CRAINTE AUTOUR DE NOMBREUSES CROYANCES. ALORS ON LES A DRAINÉES, REMBLAYÉES, AMÉNAGÉES. RÉSULTAT : EN CENT ANS, LA FRANCE A PERDU LES DEUX TIERS DE SES ZONES HUMIDES... QUI, POURTANT, ASSURENT DES FONCTIONS INDISPENSABLES.

La loi définit les zones humides comme « des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant une partie de l'année » (article L.211-1 du Code de l'environnement). Plus concrètement, comment les reconnaître ? Les zones humides peuvent prendre la forme de roselières, de marais, de prairies humides, de bords de cours d'eau ou d'étangs...

Des milieux fragiles et pourtant essentiels

La loi déclare « d'intérêt général » la préservation et la gestion durable des zones humides, fragilisées par l'urbanisation tout autant que par leur mauvaise réputation et qui entraîne remblaiements, drainages... Cette préservation s'avère en effet essentielle, parce qu'au-delà de leur valeur culturelle et paysagère, ces zones assurent des fonctions qui nous sont tout simplement vitales. Ainsi, elles jouent un rôle majeur dans la prévention des inondations, agissant comme des éponges et régulant les débits. Elles contribuent à l'épuration des eaux grâce à l'action dépolluante de nombreux végétaux et micro-organismes. Enfin, les zones humides recèlent une grande biodiversité, offrant une mosaïque d'habitats pour la flore et la faune. Elles abritent ainsi plus d'un tiers de la flore remarquable du Parc.

Déterminant, le comportement individuel

Au-delà des actions menées par le Parc (inventaire, préservation dans les documents d'urbanisme...), le principal levier d'action pour protéger ces précieuses zones humides est entre les mains de chacun. Propriétaires, un mot d'ordre : ne cherchez pas à aménager les zones humides (prairies humides, bords de cours d'eau...) présentes sur vos terrains, au risque de modifier le milieu et d'occasionner des perturbations de l'environnement pour vous et vos voisins situés plus en aval. Le remblai et le drainage, notamment, sont à proscrire ! Le creusement d'un étang équivaut également à un drainage pour créer au final un milieu souvent moins diversifié que la zone humide initiale.

Rappel : Les travaux de remblai, drainage, création d'étang... sont soumis à réglementation et doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie, voire d'une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau ; mieux vaut s'informer au préalable auprès de la mairie, du Syndicat de rivière ou du Parc.

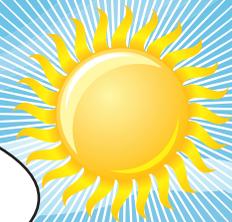
Un inventaire des zones humides du bassin versant de la Nonette

Lancé par le Parc naturel régional Oise – Pays de France et le Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette, avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, cet inventaire se déroulera jusqu'au premier trimestre 2014. Confié au bureau d'études SCE, son objectif est de localiser les zones humides situées dans la vallée de la Nonette en précisant leurs différentes fonctions, pour leur prise en compte dans le nouveau schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Nonette.

Dans le cadre de cette mission, des agents porteurs d'un arrêté préfectoral autorisant l'accès aux propriétés privées ainsi que d'un ordre de mission du Parc silloneront à pied l'ensemble des parcelles. Leur intervention se limitera à un examen de la végétation et éventuellement des sondages superficiels du sol. D'avance, merci de leur faciliter l'accès à votre propriété !



JE JOUE



Depuis sept ans, les élèves qui participent aux programmes pédagogiques du Parc rédigent leur journal de fin d'année. Articles, jeux, poèmes, dessins... les enfants y racontent leur année. Je te propose ici de trouver quelques-uns de leurs jeux et de tester tes connaissances sur l'eau, la forêt, le patrimoine et le jardinage.

À toi de jouer.



1.

Charade patrimoniale

Mon premier est l'élément essentiel d'une phrase.
 Mon deuxième est le contraire d'habillé.
 Mon troisième correspond à ce que fait Pinocchio quand son nez s'allonge.
 Mon tout est un édifice de pierres assemblées.

Réponse : Monument

Élèves CE2-CMI année 2007-2008 – Classe M^{lle} Bocahu – École-Joliot Curie de Saint-Maximin

2.

Charade forestière

Mon premier est une terre cultivée.
 Mon deuxième est un animal bavard.
 Mon troisième est un coup (mot familier).
 Mon tout pousse dans la forêt.

Réponse : Champignon

Élèves de CE2 année 2008-2009 – Classe de M^{me} Zamora
 École Louis-Jouvet de Luzarches

3.

Texte à trous

À toi de replacer les mots manquants :

source, lavabo, les eaux sales, abbaye, canalisations

De l'eau pour se purifier à l'abbaye de Royaumont

Les moines de l'abbaye de Royaumont avaient trouvé une à 3 km de l'..... Ils ont alors fabriqué et enterré des pour amener l'eau jusqu'au au cœur de l'abbaye.

Ils avaient aussi installé un système pour les eaux usées. Un canal passait sous les latrines puis sous le réfectoire pour récupérer et les emporter en dehors de l'abbaye.

1 source 2 abbaye 3 canalisations 4 lavabo 5 les eaux sales

Élèves de CMI année 2011-2012 – Classe de M^{me} Lubineau – École Beauval de Senlis

4.

Devinettes du jardinier

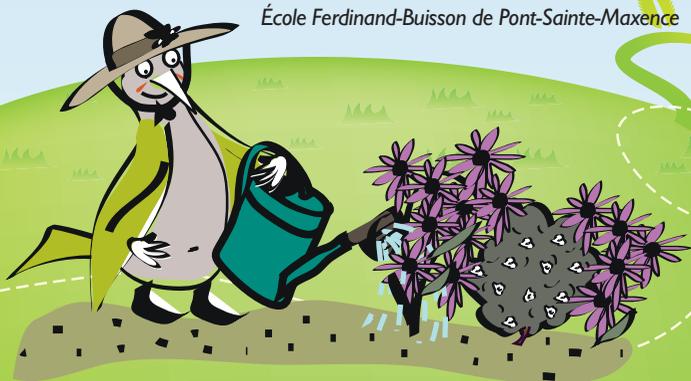
1. Qu'est-ce qui vit dans la terre, est grand et gluant ?
2. Qu'est-ce qui pique et a un pyjama noir et jaune ?

1 Le ver de terre 2 La guêpe

Élèves de CE2/CMI année 2011-2012 – Classe de M^{me} Nguyen
 École Ferdinand-Buisson de Pont-Sainte-Maxence

Réponses aux jeux du numéro 23 :

A + E H C I N É P +
 + B + + P O M P E +
 + + R O N O + + + +
 O T N E U L F F A +
 I T T L U + R + + +
 S T I U P V I + + É
 E N I A T N O F + U
 + + E R È I V I R G
 E V È H T + A + R +
 + + + E S U L C É +



JUIL.
DIM 7



D'ERMENONVILLE À SENLIS, UNE TERRE D'ARTS ET D'HISTOIRE

La randonnée estivale du Parc vous invite à découvrir les villages d'Ermenonville, Fontaine-Chaalis, Borest, Mont-l'Évêque et Senlis.

Gratuit
Horaire et lieu de rendez-vous : 9h

à la gare routière de Senlis
La randonnée fait 21 kilomètres, prévoir de bonnes chaussures et son pique-nique car la sortie dure la journée.

AOÛT
VEN 30

NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS

Grâce à du matériel de détection des ultrasons, venez en pleine nuit observer et écouter ces mammifères volants.

Gratuit
Horaire et lieu de rendez-vous : 20h15
à l'abbaye de Chaalis



AOÛT
DIM 25



LES PORTES DU PARC

À travers une randonnée de 11 kilomètres, venez découvrir toutes les richesses d'Orry-la-Ville. L'occasion également de vous procurer la nouvelle plaquette du village éditée par le Parc.

Gratuit
Horaire et lieu de rendez-vous : 9h

place des fêtes Henri Delaunay
(hameau de Montgrésin)

Pour participer à l'une des sorties organisées par le Parc, il est nécessaire de s'inscrire au **03 44 63 65 65** car le nombre de places est limité.



Des fraises à portée de main

Le Parc compte sur son territoire un réseau de 21 agriculteurs regroupés sous l'appellation « Producteurs Oise – Pays de France ». Si pour la plupart, ils vendent à la ferme et sur les marchés, trois d'entre eux vous proposent de mi-juin à fin juillet de venir cueillir des fraises.

C'est dans une ambiance familiale que chacun vient remplir son panier de fraises et prend plaisir à acheter des fraises locales produites en pleine terre. Gariguette, Cléry, Sonata, Mara des bois... autant de variétés goûteuses qui régaleront vos papilles.

* Ces producteurs proposent également des légumes.

Une activité simple, ludique et éco-citoyenne qui ravira les petits comme les grands.

Cueillette de Mortefontaine* :

03 44 62 15 52 ou 06 83 27 39 89

Cueillette de La Chapelle-en-Serval* :

06 88 66 21 21

Le jardin de fraises de Montépilloy :

09 60 08 85 55 ou 06 07 98 47 74.

Plus d'informations sur la carte interactive du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr ou via la plaquette Producteurs Oise – Pays de France disponible en office de tourisme, à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site du Parc (rubrique Documents).



Réactualisée, cette plaquette vous indique les adresses et points de vente des 21 producteurs Oise – Pays de France. N'hésitez pas à la demander au Parc ou à la télécharger sur Internet www.parc-oise-paysdefrance.fr, rubrique Documents